

UFP

**Union des forces
progressistes (UFP) -
région de Québec**

**L'aide sociale dans la moulinette
de la réingénierie de l'État.**

Pour le droit à un revenu décent et universel !

Résumé

**Mémoire déposé à la Commission des affaires sociales
dans le cadre des consultations générales
portant sur le projet de loi 57,
*Loi sur l'aide aux personnes et aux familles***

17 septembre 2004

Résumé

Le projet de loi 57, déposé sans crier gare un vendredi matin de juin dernier, se veut le reflet exact de l'acharnement avec lequel le gouvernement actuel remet en question un filet de sécurité sociale déjà passablement troué. Le projet de *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* est un nouveau pavé dans la mare qui fait suite à une longue liste de mesures appauvrissantes. Pour des raisons évidentes, il ne mérite pas d'être utilisé comme base de discussion sérieuse.

Dans le débat sur une nécessaire réforme de l'aide sociale, le gouvernement ne peut faire fi de ses obligations légales autant que de ses engagements passés. La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, qu'il a appuyé en chambre, doit agir comme un « barème-plancher » et baliser bien clairement l'action gouvernementale. À ce titre, la réforme sociale ne remplit aucune des obligations contenues dans la « loi 112 »; le projet de loi 57 repousse ainsi toute amélioration concrète du régime de sécurité du revenu à un projet de règlement maintenu secret.

La philosophie du régime d'aide sociale doit être changée. Il est inacceptable qu'après une décennie de débats publics, le gouvernement libéral porte autant de préjugés face aux personnes assistées sociales qu'il désire séparer entre é,bons et les mauvais pauvres ». Il est tout aussi intolérable que ce projet de loi porte encore les traces évidentes du *workfare* avec son projet de « prime à la participation » jumelée à une indexation partielle des prestations des personnes jugées aptes au travail, autant de mesures qui nous éloignent l'aide sociale d'une conception basée sur des droits aussi élémentaires qu'universels.

L'UFP demande donc le retrait de ce projet de loi et l'adoption immédiate de mesures qui ont trop longtemps traîné. Pour donner un signal clair et démontrer que la lutte à la pauvreté constitue une réelle priorité, le gouvernement actuel est invité à refaire ses devoirs, ce qui commence par une série de modifications devant être apportées au *Règlement sur le soutien du revenu*, notamment afin de le conformer aux exigences de l'article 15 de la *Loi visant à lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. En levant le voile sur les préjugés qu'il porte face à l'aide sociale et en réaffirmant les droits sociaux les plus élémentaires, l'UFP engage aujourd'hui le gouvernement à effectuer le virage majeur qui le mènera vers un revenu de citoyenneté.